



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°DEL2022-218

Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions de l'article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales (Assemblées)

522

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	28
Nombre de pouvoirs	11
Votants	39

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 7 décembre 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Fouzia KAMAL donne procuration à Talal ABDELKADER, Mariam CISSE donne procuration à Huguette POISSON, Pascal ROSSION donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Yucel KISA donne procuration à Sébastien LEROUX, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA, Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS, Carine GENTIL donne procuration à Valentino GAMBUTO, Maxime DAVID donne procuration à Marie-Françoise SCAVENNEC

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – www.dreux.com

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20221213-DEL2022-218-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Par la délibération du 1^{er} octobre 2020 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a bien voulu déléguer à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ces délégations.

DEC2022-158	Convention d'occupation à titre précaire M. DIEU pour garage sis au 1 et 3 rue des Hauts Buissons du 1 ^{er} octobre.2022 au 30 septembre 2023	Patrimoine
DEC2022-159	Contrat de location Mme L'HOTE, au 23 impasse de la Commune du 1 ^{er} octobre 2022 au 01 octobre 2028	Patrimoine
DEC2022-160	Mise à disposition du réfectoire de l'école Saint -Martin à l'APE les Chenapans le 14 octobre 2022 de 19h00 à 22 h 30	Éducation Enfance et et Famille
DEC2022-161	Mise à disposition du préau de l'école maternelle Victor Hugo à l'APE les Chenapans le 18 octobre.2022 de 16h30 à 18 h 30	Éducation Enfance et et Famille
DEC2022-162	Mise à disposition du préau de l'école maternelle Alphonse Daudet le 14 octobre 2022 à l'APE Les P'tits Loups de Daudet de 16h30 à 18 h	Éducation Enfance et et Famille
DEC2022-163	Mise à disposition du préau de l'école maternelle Alphonse Daudet le 21 octobre 2022 à l'APE Les P'tits Loups de Daudet de 16h30 à 18 h	Éducation Enfance et et Famille
DEC2022-164	Convention d'occupation à titre précaire du logement 6 rue Godeau à Mme ECHIH et M. MEDDOUR du 1 ^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022	Patrimoine
DEC2022-165	Equipement de l'école élémentaire St Pierre-St Paul de 3 vidéoprojecteurs, de 3 supports muraux au plafond et d'un espace numérique PRIMOT	Contractualisation
DEC2022-166	Demande de subvention de 18 690 € à l'ADEME au titre du dispositif Citergie	Contractualisation
DEC2022-167	Concession de cimetière n°13123 M. et Mme RIVET	Citoyenneté
DEC2022-168	Concession de cimetière n°13134 M. BEN AHMED	Citoyenneté
DEC2022-169	Concession de cimetière n°13135 M. CHERIFI	Citoyenneté
DEC2022-170	Concession de cimetière n°13137 M. MOUSTAKIM	Citoyenneté
DEC2022-171	Concession de cimetière n°13147 M. CHERON	Citoyenneté
DEC2022-172	Concession de cimetière n°13148 Mme LANGLAIS	Citoyenneté
DEC2022-173	Concession de cimetière n°13085 LACROIX	Citoyenneté
DEC2022-174	Concession de cimetière n°13106 LAUGERAY	Citoyenneté
DEC2022-175	Concession de cimetière n°13114 LEFEBVRE	Citoyenneté
DEC2022-176	Concession de cimetière n°13115 PARLANGEAU	Citoyenneté
DEC2022-177	Concession de cimetière n°13116 CLEMENT	Citoyenneté
DEC2022-178	Concession de cimetière n°13117 SAUGER	Citoyenneté
DEC2022-179	Concession de cimetière n°13118 JOUALIN	Citoyenneté
DEC2022-180	Concession de cimetière n°13119 CLAREY	Citoyenneté
DEC2022-181	Concession de cimetière n°13120 BOUHADRA	Citoyenneté

DEC2022-182	Concession de cimetière n°13121 MASSEL	Citoyenneté
DEC2022-183	Concession de cimetière n°13124 LESNE née LESUEUR	Citoyenneté
DEC2022-184	Concession de cimetière n°13138 MASSOT	Citoyenneté
DEC2022-185	Concession de cimetière n°13139 FREI née PINCEAUX	Citoyenneté
DEC2022-186	Concession de cimetière n°13140 LIEBMANN	Citoyenneté
DEC2022-187	Concession de cimetière n°13141 BROUT	Citoyenneté
DEC2022-188	Concession de cimetière n°13142 VERNIN	Citoyenneté
DEC2022-189	Concession de cimetière n°13143 DWORAK	Citoyenneté
DEC2022-190	Concession de cimetière n°13144 ROUTIER	Citoyenneté
DEC2022-191	Concession de cimetière n°13146 VIENNE	Citoyenneté
DEC2022-192	Concession de cimetière n°13149 COUSIN Anita née HOUTMANN	Citoyenneté
DEC2022-193	Concession de cimetière n°13150 OULDAJJA Anthony	Citoyenneté
DEC2022-194	Concession de cimetière n°13152 Famille MALDAT	Citoyenneté
DEC2022-195	Convention d'occupation à titre précaire du logement 2 bis rue Jean Michel Hérault à Madame HOUSSAYS Maziela du 1 ^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022	Patrimoine
DEC2022-196	Convention d'occupation à titre précaire du logement situé 24 rue des Bas Buisson à Monsieur Michel TALATA du 1 ^{er} juin 2022 au 31 décembre 2022	Patrimoine
DEC2022-197	Convention mise à disposition locaux à titre précaire au GIP Relais Logement sis au 2 et 4 avenue du Général Marceau	Patrimoine
DEC2022-199	Convention de mise à disposition du réfectoire de l'école Saint Martin à l'APE Les Chenapans pour un marché de Noël, le 9 décembre 2022, de 15 h à 20 h	Éducation Enfance et et Famille

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants € HT et TTC	Date de notification + Durée / Délais
PA2238 Mission de maîtrise d'œuvre pour la Requalification de la rue du Bois des Fosses et l'avenue de Melsungen	SODEREF	68 600 HT soit 82 320 TTC	Notifié le 01/12/2022 jusqu'au 30/11/2024
PA2239 Fourniture, livraison, installation et raccordement pour remplacement des gradateurs de scénographie du théâtre	AUVISYS	87 011,15 HT soit 104 413,38 TTC	Notifié le 10/11/22 jusqu'au 27/02/2023

PA2225 Fourniture de décors et de matériel d'illumination pour les fêtes de fin d'année Lot 1 : Achat de décors	LEBLANC ILLUMINATIONS	24 620,45 HT soit 29 544,54 TTC	Notifié le 10/11/2022 jusqu'au 31/03/2023
PA2225 Fourniture de décors et de matériel d'illumination pour les fêtes de fin d'année Lot 2 : Location de décors	LEBLANC ILLUMINATIONS	24 894,89 HT soit 29 873,86 TTC	Notifié le 10/11/2022 jusqu'au 31/03/2023
2022MS8 de l'accord-cadre Travaux neufs et gros entretien espaces verts PA1952 : Prestation de taillage des haies	CREAVERT	49 804 HT soit 59 764,80 TTC	Notifié le 3/10/2022 pour 25 jours de délais à compter de l'ordre de service
2022MS9 de l'accord cadre Travaux neufs, aménagement et entretien voirie Lot 1 PA2108 pour : Travaux cimetières Billy et Wilson de la ville de Dreux	LECORRE BTP	51 858,40 HT soit 62 230,09 TTC	Notifié le 03/10/2022 pour 3 mois de délais à compter du bon de commande
2022MS10 de l'accord cadre Travaux neufs, aménagement et entretien voirie Lot 1 PA2108 pour : Requalification de la rue Esmerly Caron	LECORRE BTP	561 915,79 HT soit 674 298,95 TTC	Notifié le 24/10/2022 pour un délai de 44 semaines à compter du bon de commande
2022MS11 de l'accord cadre Travaux neufs, aménagement et entretien voirie Lot 2 PA2108 pour : Requalification de la rue Esmerly Caron	EUROVIA	172 126,55 HT soit 206 551,86 TTC	Notifié le 24/10/2022 pour un délai de 9 semaines à compter de l'ordre de service
2022MS12 : Marché subséquent de l'accord cadre Travaux espaces verts PA1952 pour : aménagement des espaces verts de la place Rotrou	ARPAJA (PINSON PAYSAGE)	54 000 HT soit 64 800 TTC	Notifié le 01/12/22 pour un mois à compter de l'Ordre de Service pour les travaux et 1 an de plus soit le 31/12/2023 pour l'entretien

PA2216 Mission d'inspection périodique des ouvrages d'art de la ville de Dreux	SOCOTEC	42 030 HT soit 50 436 TTC	Notifié le 03/10/2022 jusqu'au 04/10/2023
2022-16 Travaux de modification de la tribune au parc des expositions	MASTER INDUSTRIE	200 000 HT Maxi total soit 240 000 TTC Maxi total	Notifié le 03/10/2022 pour une période initiale de 1 an + 4 périodes de reconduction de 12 mois
PA2211 Achat de produits d'entretien, d'hygiène et sanitaire pour la Ville de Dreux	MARCHAND	53 500 HT Maxi par an soit 64 200 TTC Maxi par an	Notifié le 03/10/2022 jusqu'au 31/12/2022 + 3 périodes de reconduction de 12 mois
2022-4 Travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement, de rénovation et fournitures des bâtiments de la Ville de Dreux Lot 3 : Menuiseries bois, menuiseries aluminium, acier, PVC, cloison modulaire	Accord-cadre multi-attributaires : Sté PCS GARNIER et Sté ATELIER DES 5 CHENES	1 000 000 HT Maxi par an soit 1 200 000 TTC Maxi par an	Notifié le 24/10/2022 pour une période initiale de 12 mois + 3 périodes de reconduction de 12 mois
2022-4 Travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement, de rénovation et fournitures des bâtiments de la Ville de Dreux Lot 7 : Plomberie, sanitaire, chauffage, ECS, ventilation, désenfumage	Accord-cadre multi-attributaires : Sté PCS GARNIER, Sté WEE, Sté SNIC	1 000 000 HT Maxi par an soit 1 200 000 TTC Maxi par an	Notifié le 24/10/2022 pour une période initiale de 12 mois + 3 périodes de reconduction de 12 mois

PA2224 Travaux de réhabilitation complète des bornes escamotables et de leur système d'interphonie et maintenance curative associée	AXIMUM	80 000 HT Maxi total soit 96 000 TTC Maxi total	Notifié le 03/10/2022 pour une période initiale de 1 an + reconduction jusqu'au 31/12/2023 uniquement
---	---------------	--	---

Vu le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux le



**Le Maire,
Conseiller régional,**

Pierre-Frédéric BILLET